

# BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

## NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2022

Cette note est annexée au compte administratif 2022 et sera publiée sur le site internet de la commune

### 1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### 1.1. FONCTIONNEMENT

L'année 2022 a été marquée principalement par :

- L'augmentation du chapitre 011 (charges à caractère général) + 78 042€ par rapport à 2021, et notamment sur les fluides et l'alimentation :
  - Factures d'électricité (+ 19.67%)
  - Chauffage (+ 17.16%)
  - Carburant (+ 71.03€)
  - Alimentation (+ 15.35%)
- L'augmentation du chapitre 012 (charges de personnel) de 6% (+ 148 763€) par rapport à 2021.
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) ont augmenté par rapport à 2021 (+ 47 365€).
- Pour les recettes, des cessions d'une parcelle et d'un bâtiment (ancienne gendarmerie) ont été réalisées pour 450 995.50€ en 2022.
- Au chapitre 70 (produits des services, ventes diverses), une augmentation de 19 354.72€ due notamment à des régies en hausse.

#### 1.2. INVESTISSEMENT

L'année 2022 a été orientée sur les dépenses de :

- Réaménagement du centre bourg pour 457 194€ (op. 190)
- Réalisation du programme annuel de voirie : 279 312€ (op.130) dont des travaux courants à la forêt, l'aménagement de l'allée centrale du cimetière, la création de pelouse dans la cour de l'école J-Moulin et le programme annuel de voirie
- Des travaux à la cantine, à l'école de Berlanne, du centre technique municipal (op. 120)

### 2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

#### 2.1. FONCTIONNEMENT

L'excédent reporté en 2022 s'élève à 562 000€, en augmentation par rapport à celui de 2021 (490 000€).

Hors report, le résultat 2022 de fonctionnement a diminué de 67 284€ par rapport à 2021. Cette différence est due principalement à une augmentation des dépenses (notamment des chapitres 011 et 012).

Le résultat 2021 est arrêté au montant de 279 818.70€.

#### 2.2. INVESTISSEMENT

Le résultat 2022 est positif et est arrêté à 239 128.35€.

En dépenses (1 681 922.50€) comme en recettes (1 921 050.85€), on peut noter une diminution de réalisation importante entre les deux exercices (- 367 818.68€).

Les principaux produits de l'année ont été :

- Subventions : 202 401€
- Taxes d'aménagement : 213 385€
- FCTVA : 175 234€
- Constatation créance CCNEB suite à cession parcelles zone Berlanne : 45 120€

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

	RESULTAT 2022	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	239 128.35	1 234 747.01
FONCTIONNEMENT	279 818.70	841 818.70
TOTAL	518 947.05	2 076 565.71

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette (dite disponible) est de 1 171 461€ en 2022.

Le taux de l'épargne nette, calculé en divisant le montant de l'épargne nette par les recettes réelles de fonctionnement (5 811 498€), mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer ses équipements. Ce taux est de 20.16% pour 2022.

La dette de la commune de Morlaàs est saine, elle n'a aucun emprunt toxique.

L'annuité 2022 s'est élevée à 450 868€ (385 284.85€ en capital et 65 583€ en intérêts)

Le ratio de solvabilité appelé aussi taux d'endettement (taux de charge de la dette) mesure la charge de la dette de la collectivité par rapport à sa richesse. Ce ratio pour Morlaàs est de 7.76% en 2022.

L'encours de dette est de 3 080 117€ au 31.12.2022.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31.12.2022, la commune de Morlaàs ne garantit plus aucun emprunt.